



**AVIS PUBLIC  
CHANGEMENT D'HEURE  
SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Avis est donné que, conformément à la résolution 23-03-0276, l'heure du début des séances ordinaires du Conseil municipal est devancée à 19 h.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 23<sup>e</sup> jour du mois de mars 2023.

Mélissa Côté, notaire, OMA  
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)